



LAURÉAT DE LA 19^e MENTION KÉROUL
va à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup
et à son propriétaire Gilles Lortie.

Montréal, le 16 mai 2009 – C'est dans le cadre du GALA DES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS que le président-directeur général de l'organisme Kéroul, André Leclerc, accompagné de Jean Frenette, membre du conseil d'administration de Kéroul, ont remis le prix de la 19^e édition de la MENTION KÉROUL.

Chaque année un jury de cinq personnes se penche sur les dossiers des participants, pour évaluer l'accessibilité de chacun des lieux. La MENTION KÉROUL est remise à l'établissement qui s'est le plus illustré en rendant accessible son lieu touristique aux personnes à capacité physique restreinte. De ce fait, Kéroul encourage et souligne les efforts des gestionnaires qui valorisent les droits de chacun au tourisme et à la culture.

«Depuis 2005, la direction de l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup a effectué des investissements majeurs et a ouvert de surcroît ses portes aux personnes à mobilité réduite», mentionne Jean Frenette. *«Participant activement au bien-être de leur communauté, la direction de l'Hôtel offre des services adaptés (à la piscine), tant à la clientèle touristique, qu'à celle du Centre de réadaptation l'INTERACTION de Rivière-du-Loup»,* ajoute André Leclerc.

C'est avec enthousiasme que monsieur Gilles Lortie, propriétaire, a accueilli son prix au nom de toute son équipe. *« Je suis heureux de réaliser que le travail que nous avons fait pour améliorer la vie de notre clientèle touristique et régionale porte ses fruits. Je suis d'autant plus surpris de réaliser que le travail semble grandement apprécié. Merci aux membres du jury de Kéroul»,* d'ajouter monsieur Gilles Lortie.